L’ancien boxeur met son cambrioleur K-O

25/02/2014 à 15h00

Châtellerault. Un cambrioleur est tombé sur la mauvaise victime ce week-end : un ancien boxeur professionnel qui ne s’est pas laissé faire.



Points de suture

« Vous dites que lui il a eu deux jours d’ITT », remarque ce Châtelleraudais de 26 ans. « Et moi alors ? J’ai eu douze points de suture. Regardez ! »

La réponse de la présidente est cinglante : « La société trouve normal qu’on puisse intercepter, même avec vigueur, quelqu’un qui pénètre chez vous de nuit pour vous cambrioler ! »

S’il reconnaît l’intrusion dans le domicile du patron, Mohamed Moussouni nie tout vol. Il n’a rien dit de toute sa garde à vue. Il n’a pas souhaité être jugé tout de suite, hier, mais il a nié brièvement. « Je m’excuse pour l’intrusion, mais le reste, je ne sais pas ! »

« C’est ballot »

Mohamed était encore sous bracelet électronique voilà peu de temps. Il est sous le coup de la récidive pour le vol avec violence. Les blessures du cambrioleur non plus n’émeuvent pas le procureur.

« Je comprends que M. Lostis ait pu employer la manière forte pour protéger sa famille », assène François Casassus-Builhé. « Il craignait pour elle. Il s’est quand même entendu dire : « Toi, je vais te flinguer ! » »

La seule chose dont convienne l’avocat de Mohamed, c’est… le manque de chance. « C’est ballot, il est mal tombé », relève Me Guillaume Roland-Gosselin en s’étonnant de la mystérieuse disparition des objets cités. « Il y a peut-être eu une autre

intrusion avant. »
La Nouvelle République
(Merci à French United)